

**RAF/92/G32 - LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET AUTRES  
MESURES POUR PROTEGER LA BIODIVERSITE DU LAC  
TANGANYIKA**

**COMPTE-RENDU DE LA DEUXIEME REUNION DU COMITE  
DE DIRECTION**

**20 JANVIER 1998, LUSAKA, ZAMBIE**

## RAF/92/G32 - LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET AUTRES MESURES POUR PROTEGER LA BIODIVERSITE DU LAC TANGANYIKA

### COMPTE-RENDU DE LA DEUXIEME REUNION DU COMITE DE DIRECTION 20 janvier 1998, Lusaka, Zambie

#### **Lieu:**

La deuxième réunion du Comité de Direction du Projet a eu lieu au Centre de Conférence de Mulungushi immédiatement après l'Examen Tripartite dont on a rendu compte séparément. La liste complète des participants est donnée dans l'Appendice Première.

#### **Article 1: Accueil et Présentations**

Le chef de la Délégation Zambienne, M. P. Mwamfuli, Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles, a reçu officiellement les délégués.

#### **Article 2: Choix d'un Président**

La Tanzanie a désigné le chef de la délégation zambienne à présider la Réunion du Comité de Direction. Les participants ont approuvé ce choix.

#### **Article 3: Approbation des Questions à l'Ordre du Jour**

Les participants ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé ci-dessous et l'ont approuvé sans modifications.

Ordre du Jour de la réunion:

1. Accueil et Présentations
2. Choix d'un Président
3. Approbation de l'Ordre du Jour
4. Questions soulevées par l'Examen Tripartite
5. Plan d'Action Stratégique
  - 5.1 Vue d'ensemble
  - 5.2 Rôle du Comité de Direction
  - 5.3 Rôle des Groupes de Travail Nationaux
  - 5.4 Rôle du Comité Consultatif de Conseil Technique
6. Programme de Formation
7. Autres Questions
8. Date et lieu de la prochaine Réunion du Comité de Direction
9. Clôture.

#### **Article 4: Questions Soulevées par l'Examen Tripartite**

Les décisions et les recommandations auxquelles ont abouti l'Examen Tripartite ont été examinées une par une. Notons que le présent ne rend pas compte des questions déjà traitées par l'Examen Tripartite; pour obtenir un rapport<sup>1</sup> complet il faudra aussi consulter le compte rendu de la séance.

L'Examen Tripartite a recommandé que:-

*4.1 Le Projet devra prendre toutes les mesures nécessaires pour que le programme d'action prévu pour la région francophone rejoigne celui de la région anglophone.*

On a fait mention d'une équipe de travail à Uvira en attente d'un plan de travail détaillé. On a demandé au projet de produire un plan d'action dans les plus brefs délais. Le Coordinateur du Projet a fait remarquer que l'OLS se trouvait actuellement à Bujumbura avec l'officier technique du projet, qu'elle retournerait à Uvira pour y examiner les devis de remise en état des bâtiments du CHR, et qu'il était prévu qu'elle reparte à Bujumbura en février après son passage à Kigoma. Le Coordinateur du Projet se rendrait à Bujumbura en mars afin d'y préparer les Protocoles d'Accord etc. **Approuvé.**

*4.2 Les Comités de Direction Nationaux sont mis en place par les quatre pays riverains.*

La discussion a tourné autour de la composition des Comités de Direction Nationaux (CDN). On a suggéré qu'il fallait solliciter la représentation des Secrétaires d'Etat de tous les ministères concernés. Chaque pays inviterait l'administration locale/provinciale, le secteur privé, et les ONG à y figurer comme il l'entendrait. On a fait remarquer que certains des Mandats destinés aux Groupes de Travail Nationaux conviendraient mieux à ce nouvel organisme. **Approuvé.**

*4.3 Le rôle des Groupes de Travail Nationaux devra être renforcé par des mandats clairement définis, et par la promotion de leur participation au processus de planification.*

Se reporter à la discussion de l'Article 5. **Différé.**

*4.4 Une analyse institutionnelle et un exercice d'évaluation approfondis devront être réalisés conformément au Produit 5.6 du REPP*

On a bien accueilli la proposition d'une analyse rigoureuse et complète du système tout entier surtout au niveau des habitants, des villages et de la région. **Approuvé.**

*4.5 Le projet devra adopter le processus qui aboutira au Plan d'Action Stratégique pour le Lac Tanganyika proposé sous le Produit 1.4. du REPP.*

Se reporter à la discussion de l'Article 5. **Différé.**

*4.6 Des instructeurs/formateurs bilingues et à temps complet devront être disponibles sur le terrain à raison d'un par domaine d'étude spéciale suivante: Socioéconomie, Pratiques de Pêche, Etudes sur les Sédiments, Etudes sur la Pollution et Etudes sur la Biodiversité.*

---

<sup>1</sup> Rapport de l'Examen Tripartite publié par le PNUD de Dar es Salaam.

La mise en place de ce personnel a pour objet de garantir la consistance du contact et de la formation dans chaque domained'étude spéciale en fonction des besoins. Ces postes d'instructeurs/facilitateurs seront créés dans la région. La sélection des institutions nationales de proue et la détermination du rôle qu'elles joueront dans le placement et dans les activités de ce personnel a fait l'objet de longs pourparlers. On penchera vraisemblablement pour un instructeur basé dans chaque pays (avec des attributions régionales), avec peut-être un cinquième dans une capitale.

*4.7 Les pays ont la possibilité de recruter des Coordinateurs Nationaux Adjointes pour décharger les Coordinateurs Nationaux. Les moyens dont disposent les activités de Coordination Régionale doivent être examinés.*

Ceci a été approuvé par les délégations tanzaniennes et zambiennes. Le Burundi et le Congo souhaitent attendre de voir évoluer le programme et d'évaluer la quantité de travail s'y rapportant avant de prendre une décision. On espérait que l'un des fruits de cette réunion serait la décision d'augmenter les moyens alloués à la Coordination Nationale, cependant on a jugé pertinent de faire calculer les implications budgétaires de ceci, ainsi que celles de plusieurs autres recommandations, par le NRI/UCP et de les soumettre à l'approbation d'UNOPS. **Approuvé.**

*4.8 Besoin de promouvoir les communications électroniques des capitales entre elles, et entre les capitales et les sites de terrain lacustres*

On a commandé des radios CODAN HF pour Uvira, Bujumbura, Kigoma, et Mpulungu. On a attendu de vérifier que le système fonctionnerait convenablement entre toutes les stations avant d'en choisir un. Cette précaution s'est révélée nécessaire parce que le système LTR actuel ne parvient que très difficilement à relier certaines stations entre elles. On achètera un appareil supplémentaire pour Kinshasa. On va bientôt installer Email à Bujumbura, et on va étudier les besoins de Kinshasa. Si l'on ne dispose d'aucune ligne téléphonique au sol, on branchera un télécopieur sur la radio HF. **Approuvé.**

*4.9 Les taux de rémunération des consultants privés (y compris du personnel universitaire) et le montant des indemnités versées à tout le personnel n'augmenteront pas. Approuvé.*

*4.10 L'évaluation à Moyen Terme du projet aura lieu en avril 1998. Sans commentaire.*

*4.11 La décision d'une quelconque prolongation de la durée du projet entrera dans le cadre de l'Evaluation à Moyen Terme. Sans commentaire.*

*4.12 Le Budget du Projet, ainsi que modifié dans l'Annexe Première du REPP, ne devra pas être homologué avant d'y avoir incorporé les implications budgétaires des autres recommandations. Il est inutile d'attendre l'évaluation à Moyen Terme pour entamer ce processus. Approuvé.*

*4.13 Que l'on approuve le plan de travail du projet mais qu'à l'avenir on tienne compte du plan de mise en exécution du projet tout entier, et qu'on oriente les prochains plans dans le sens des objectifs signalés. Sans commentaire.*

### **Article 5: Le Plan d'Action Stratégique**

5.1 M. Nick Hodgson du NRI a présenté une vue d'ensemble basée sur la description faite dans le REPP. Le Comité a ratifié le processus que l'on se propose d'adopter pour concevoir le PAS.

5.2 On a défini le rôle du Comité de Direction comme étant composé de deux fonctions - mettre le PAS sur pied avec ses interventions classées par ordre de priorité; et faciliter le rassemblement de l'information qui permettra une gestion future améliorée du lac.

5.3 On a discuté du rôle des Groupes de Travail Nationaux. Il faudra rédiger des projets de Mandats qui définiront leurs attributions par rapport aux Comités de Direction Nationaux. Il reviendra à chaque pays de définir les Mandats de son Comité de Direction National respectif en s'inspirant éventuellement de ceux déjà préparés pour les Groupes de Travail Nationaux, et de les envoyer à l'UCP afin qu'ils soient comparés et harmonisés lors de la prochaine Réunion du Comité de Direction.

5.4 Rôle du Comité Consultatif de Conseil Technique. La prochaine réunion de ce comité est prévue en avril 1998. Son objectif consistera à repenser sa propre composition ainsi que son propre Mandat à la lumière des tâches spécifiques qu'on lui a assignées dans le contexte du Processus de Planification Stratégique et de son rôle de guide scientifique des autres comités.

### **Article 6: Stratégie de Formation**

Le Dr Nick Willoughby a communiqué une vue d'ensemble de la stratégie de formation proposée. Celle-ci a souligné à la fois les besoins de formation gestionnaire ainsi que ceux de maîtrise scientifique de haut niveau. L'exposé a fourni une analyse des différents domaines de formation disponible, mais n'a pas indiqué la nature de la formation académique complémentaire qu'on offrirait aux quatre pays.

Les pays ont souligné l'importance de la formation dispensée par le projet, mais plusieurs délégués ont exprimé leur frustration devant le manque de détails ou de propositions spécifiques de la stratégie actuelle.

D'autres sont ensuite intervenus, notamment le délégué du PNUD, et ont fermement contesté le bien fondé de préparer des thèses de doctorat. Ils ont demandé qu'on évalue les besoins de création de compétences et de savoir faire et qu'on se concentre sur cet aspect immédiatement plutôt que d'impartir numériquement des places à l'université.

On a convenu de préparer un programme de formation basé sur une estimation officielle des besoins, et d'en calculer le prix de revient, sans tarder.

### **Article 7: Autres Questions**

Le Coordinateur du projet a demandé à tous les pays de lui remettre au plus vite leurs listes de noms pour l'Atelier Légal prochain.

L'ensemble des délégués, ainsi qu'UNOPS et le PNUD ont remercié le Président d'avoir mené la réunion rondement. L'organisation et les résultats de la Réunion du Comité de Direction et de l'Examen Tripartite d'hier ont suscité l'approbation générale.

### **Article 8: Date et Lieu de la Prochaine Réunion du Comité de Direction**

On a décidé que la prochaine RCD aurait lieu à Arusha, en Tanzanie, à la mi-juillet (on n'a pas encore fixé la date exacte).

### **Article 9: Clôture**

Le président a remercié tous les participants et a clôturé la séance à 17 heures.

## Appendice Première

### PARTICIPANTS

#### BURUNDI

1. Jean Berchmans Manirakiza                      Coordinateur National, Directeur Général de l'Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature.
2. Roger Kanyaru                                      Directeur du Département des Eaux, Pêches et Pisciculture.

#### CONGO

3. M. Ngamani    Sous-Directeur Général, Ministère de l'Environnement et de la Conservation de la Nature.
4. Mady Amule    Coordinateur National (Directeur - Ministère de l'Environnement et de la Conservation de la Nature)
5. Nshombo Mudherwa                                  Directeur du Centre de Recherche Hydrobiologique d'Uvira.

#### TANZANIE

6. E.K Mugurusi    Directeur, Division de l'Environnement. Bureau du Vice-Président.
7. Rawson Yonazi.    Coordinateur National. Responsable de la Division de l'Environnement.

#### ZAMBIE

8. Peter L Mwamfuli                                      Secrétaire d'Etat, Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles.
9. James Phiri    Coordinateur National, Directeur, Section d'Environnement Zambienne.
10. G. Chilukusha    Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles

#### PNUD

11. Amos Muchanga    Lusaka
12. Non représenté    Bujumbura
13. Non représenté    Kinshasa
14. Silvester Sisila    Dar es Salaam

#### UCP

15. Andrew Menz    Coordinateur du Projet

#### UNOPS

16. Ingolf Schuetz-Muller                                  Chef de Division, Division des Programmes d'Environnement, UNOPS
17. Pierre Julien    Responsable de Direction de Projet, Division des Programmes d'Environnement, UNOPS 18.

#### FEM

18. John Hough    Coordinateur Régional pour la Biodiversité et les Eaux Internationales, PNUD/FEM

#### NRI

19. Tim Bostock    Directeur de Projet RU
20. Nick Willoughby    Directeur de Projet RU
21. Nick Hodgson    Chargé de Contact - Plan d'Action Stratégique

**RAF/92/G32 - LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET AUTRES  
MESURES POUR PROTEGER LA BIODIVERSITE DU LAC  
TANGANYIKA**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE L'EXAMEN  
TRIPARTITE**

**LUSAKA, ZAMBIE**

**19-20 JANVIER 1998**

## RAF/92/G32 - LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET AUTRES MESURES POUR PROTEGER LA BIODIVERSITE DU LAC TANGANYIKA

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION D'EXAMEN TRIPARTITE LUSAKA, ZAMBIE 19-20 JANVIER 1998

#### **1. Introduction**

La première réunion d'Examen Tripartite a eu lieu en Zambie au Centre International de Conférence à Mulungushi. La liste complète des participants est donnée dans l'appendice première. A l'origine, cette réunion avait été prévue pour le début 1997, mais il s'était avéré difficile alors de réunir tous les intéressés vu les troubles existant dans une partie de la région.

La compagnie aérienne ayant modifié son programme de vol à la dernière minute, la délégation burundaise a raté l'ouverture des débats. Afin de pallier à cet imprévu, on a prolongé la réunion censée durer la journée, le lendemain matin jusqu'à midi. Ceci a permis à la délégation burundaise de présenter son exposé et de commenter les conclusions et les recommandations des sessions antérieures. Le chef de la délégation zambienne présidait la réunion.

Le principal document de base devant servir pour la réunion était le Rapport d'Evaluation de la Performance du Projet (REPP) qu'on avait distribué à l'avance, ainsi que les conclusions et les recommandations précédemment discutées et homologuées par l'UCP, les Coordinateurs Nationaux, et les conseillers techniques lors d'une réunion de deux jours les 19 et 20 décembre 1997.

L'ordre du jour de la réunion a été approuvé sous réserve de quelques modifications. On en fait état dans la deuxième appendice. La réunion a continué avec un résumé des progrès du projet par le Coordinateur du Projet, suivi des exposés des quatre délégations et des commentaires d'UNOPS et du PNUD/FEM. Après les exposés, on a discuté des principaux problèmes soulevés et on a formulé des recommandations. Ce compte-rendu résume les questions débattues ainsi que les décisions et les recommandations résultantes.

On a à nouveau commenté les décisions de la réunion d'Examen Tripartite spécifiquement dans le contexte de leur mise en oeuvre, à la deuxième réunion du Comité de Direction du Projet.

## 2. Résumé des Recommandations Principales

L'Examen Tripartite recommande que:

1. Le Projet devra prendre toutes les mesures nécessaires pour que le programme d'action prévu pour la région francophone rejoigne celui de la région anglophone.
2. Les Comités de Direction Nationaux sont mis en place par les quatre pays riverains.
3. Le rôle des Groupes de Travail Nationaux devra être renforcé par des mandats clairement définis et par la promotion de leur participation au processus de planification.
4. Une analyse institutionnelle et un exercice d'évaluation approfondis devront être réalisés conformément au Produit 5.6 du REPP.
5. Le projet devra adopter le processus qui aboutira au Plan d'Action Stratégique pour le Lac Tanganyika proposé sous le Produit 1.4. du REPP.
6. Des instructeurs/formateurs bilingues et à temps complet devront être disponibles sur le terrain à raison d'un par domaine d'étude spéciale suivante: Socioéconomie, Pratiques de Pêche, Etudes sur les Sédiments, Etudes sur la Pollution et Etudes sur la Biodiversité.
7. Les pays ont la possibilité de recruter des Coordinateurs Nationaux Adjointes pour décharger les Coordinateurs Nationaux. Les moyens dont disposent les activités de Coordination Régionale doivent être examinés.
8. Besoin de promouvoir les communications électroniques des capitales entre elles, et entre les capitales et les sites de terrain lacustres.
9. Les taux de rémunération des consultants privés (y compris du personnel universitaire) et le montant des indemnités versées à tout le personnel n'augmenteront pas.
10. L'évaluation à Moyen Terme du projet aura lieu en avril 1998.
11. La décision d'une quelconque prolongation de la durée du projet entrera dans le cadre de l'Evaluation à Moyen Terme.
12. Le Budget du Projet, ainsi que modifié dans l'Annexe Première du REPP ne devra pas être homologué avant d'y avoir incorporé les implications budgétaires des autres recommandations. Il est inutile d'attendre l'évaluation à Moyen Terme pour entamer ce processus.

13. Que l'on approuve le plan de travail du projet, mais qu'à l'avenir on tienne compte du plan de mise en exécution du projet tout entier et que l'on oriente les prochains plans dans le sens des des objectifs signalés.

### **3. Principaux Problèmes Soulevés**

#### **3.1 Progrès d'Ensemble du Projet**

Le Rapport d'Evaluation de la Performance du Projet (REPP) indique que malgré des retards dans la mise en oeuvre du projet, notamment dans la région francophone, on jugeait satisfaisants les progrès accomplis sous la majorité des en-têtes. Mais cette déclaration ne vaut que pour la partie anglophone. On estime que le manque d'action dans la partie francophone, pour compréhensible qu'il soit, fait basculer la balance globale des progrès dans l'insatisfaction dès lors qu'on se base sur le rythme d'exécution escompté.

#### **3.2 Rythme des activités dans la région francophone**

Les délégués burundais et congolais se déclarent satisfaits du rythme de progression du projet à Bujumbura et à Uvira à dater de l'atelier de planification technique de septembre à Bujumbura. Les locaux administratifs du projet sont en passe d'être ouverts à Bujumbura. L'Officier de Liaison Scientifique aidée de ses collègues nationaux a fait le maximum d'efforts pour entamer les activités d'étude spéciale. On a insisté sur le fait qu'il fallait absolument veiller à garder le rythme afin que les pays francophones puissent rattraper les pays anglophones. On a fait remarquer que l'expérience acquise pendant les travaux accomplis dans la région anglophone faciliterait considérablement la tâche.

On a mentionné le besoin de réhabiliter et d'équiper la station d'Uvira afin qu'elle puisse devenir un centre de travaux d'études spéciales au Congo à part entière, sans avoir à dépendre de la station de Bujumbura. On a assuré à tous les membres de la réunion que même si le bureau de coordination du projet à Bujumbura gardait la suprématie administrative régionale, il n'aurait pas l'exclusivité technique et que la station d'Uvira bénéficierait d'un soutien total pour s'établir.

#### **3.3 Ralliement National**

On s'est attardé sur la question du ralliement national au projet, on s'est interrogé sur sa signification et sur la manière de le susciter à toutes les échelles, de la nationale à la rurale. On a fait remarquer que de nombreux projets FEM de ce type avaient été en butte à l'indifférence dans les phases initiales de leur réalisation, mais qu'ensuite le niveau d'intérêt avait monté en flèche une fois le projet bien engagé. Néanmoins, on a été d'avis que la prise de mesures spécifiques s'imposait pour encourager le processus.

A l'échelon national, on a recommandé de constituer des Comités de Direction Nationaux. On a suggéré de solliciter la représentation des Secrétaires d'Etat de tous les ministères concernés. Il serait laissé à l'appréciation des pays concernés d'y faire figurer l'administration locale/provinciale, le secteur privé, et les ONG. On serait

assuré ainsi de gagner et de mettre en valeur l'intérêt et l'engagement des plus hautes sphères hiérarchiques. Les Groupes de Travail Nationaux informeraient ce comité qui à son tour informerait le Comité de Direction Régional. Le PNUD/FEM a consenti à fournir des renseignements sur la composition et sur les mandats de comités semblables fonctionnant dans d'autres projets, pour aider à former les Comités de Direction Nationaux.

On a reconnu le rôle central des Groupes de Travail et des Coordinateurs Nationaux pour ce qui est de gagner le soutien des institutions exécutantes à la cause du projet. On a recommandé qu'il fallait que le Comité de Direction examine la composition et les mandats, et que le projet s'emploie à fournir toute l'aide nécessaire, dans les limites de son budget, pour soutenir la coordination nationale des activités de projet et qu'il fallait se pencher sur la question des effectifs actuels de soutien.

On a constaté les avantages qu'il y avait à organiser de temps en temps les réunions des Groupes de travail Nationaux sur les bords du lac et on a recommandé au projet de faciliter cette initiative.

Pour ce qui est d'ancrer l'engagement des collectivités rurales au projet, on a appuyé la proposition d'une analyse institutionnelle et d'un exercice d'évaluation en profondeur ainsi que recommandée par le REPP, à condition que ceux -ci se servent de la participation des divers détenteurs d'enjeux comme d'un moyen d'encourager, *inter alia*, l'intérêt et le concours des villages et des collectivités rurales et régionales.

On a soutenu de la même manière le processus destiné à mettre en place le Plan d'Action Stratégique du Lac Tanganyika ainsi que proposé dans le REPP. On a convenu qu'en attribuant des tâches spécifiques aux divers comités du projet, le Processus de Planification Stratégique mettrait en valeur l'engagement au projet des détenteurs d'enjeux principaux en les faisant participer directement aux activités de planification.

#### **3.4. Effectifs supplémentaires à temps complet sur le terrain**

On a identifié deux secteurs déficitaires en personnel de soutien à temps complet; le premier concerne les Coordinateurs et les Groupes de Travail Nationaux et le second les instructeurs/formateurs des études spéciales de Biodiversité, de Sédiments, de Pollution, de Socioéconomie et de Pratiques de Pêche.

Seules la Tanzanie et la Zambie sont intervenues à ce propos; le Congo et le Burundi ont préféré attendre le temps de réévaluer leurs besoins. On a suggéré qu'il serait peut-être possible de faire appel directement aux bureaux nationaux du PNUD pour recruter les conseillers afin de renforcer les liens entre le PNUD et le Projet. On engagerait des candidats non-rattachés aux agences gouvernementales sur offre d'emploi publiée dans la presse nationale.

Pour ce qui est des instructeurs/formateurs, on en a reconnu unanimement le besoin afin d'assurer une continuité dans les recherches des études spéciales, de renforcer la création des compétences, d'identifier les besoins de formation, d'offrir une source de conseil et d'orientation facilement accessibles et immédiatement disponibles, et afin d'assurer la liaison efficace avec les coordinateurs du consortium et les autres consultants du projet; néanmoins on a insisté sur les compétences bilingues en français et en anglais que devraient posséder ces spécialistes et sur le fait que ces postes devraient paraître à la fois dans la presse internationale et dans celle des quatre pays riverains. Du reste, au moins un des divers spécialistes serait basé dans chacun des quatre états riverains.

### **3.5 Communications**

Le besoin d'améliorer le réseau des communications entre les capitales et les stations lacustres est prouvé. En plus du réseau radio prévu actuellement entre les stations, la réunion a recommandé qu'on installe un poste radio capable de transmettre des données et des télécopies à Kinshasa. Ceci viendrait en plus de la ligne téléphonique que qu'on a déjà l'intention d'installer pour le Coordinateur National à Kinshasa. Les communications par Email, téléphone et télécopie sont déjà possibles à Lusaka et à Mpulungu en Zambie; à Dar es Salaam et à Kigoma en Tanzanie et à Bujumbura au Burundi. L'installation de radios HF dotées de télécopieurs à Uvira et à Kinshasa complèteront le réseau de communications. On dispose aussi d'une ligne téléphonique satellite actuellement, pour communiquer avec les endroits reculés quand on est privé d'autre alternative.

### **3.6 Rémunération du personnel de projet**

On considère que le montant des salaires et les modalités de rémunération du personnel du Projet sont des facteurs clés qui conditionnent l'attrait d'un personnel de haut niveau. Le personnel du Projet entre dans deux grandes catégories:

#### **3.6.1 Les Fonctionnaires gouvernementaux assignés au projet à temps complet ou partiel**

Conformément à la réglementation des Nations Unies, tel personnel, dont les Coordinateurs de Projet, n'est pas autorisé à percevoir des suppléments salariaux provenant directement des caisses du projet. Les charges spéciales et les heures supplémentaires liées aux activités de projet et aux DSA dans le cadre du travail de terrain sont majorées. Il est pratique courante pour les projets de rédiger des Protocoles d'Accord de concert avec les institutions collaboratrices et qui prescrivent le montant de l'aide apportée, à la fois financière et en nature, destinée aux activités du projet. La compensation financière concerne chacun des membres de personnel assigné au projet. On a convenu que les taux et les modalités de compensation accordés au personnel courant du projet étaient adéquats, mais que ceux qui concernaient le personnel associé à la coordination du projet étaient insuffisants, surtout à la lumière de l'excédent de travail occasionné par les attributions maintenant

plus larges des Groupes de Travail Nationaux et par le soutien accru que réclament les Comités de Direction Nationaux qu'on propose.

### **3.6.2 Personnel provenant d'agences de consultation privées (ou consultants privés) ou d'universités**

Les rémunérations dans cette catégorie sont calculées sur la base de salaires locaux en fonction des diplômes et de l'expérience des individus concernés, et on est d'avis qu'il appartient à l'UCP d'opter pour les choix les plus rentables pour le projet. Tels individus ou institutions sont engagés directement par le projet par des contrats de service normalisés ou par des Protocoles d'Accord modifiés.

Les déplacements de tout le personnel de projet sont également indemnisés quotidiennement. On a décidé que les indemnités journalières continueraient à être calculées sur la base des prix d'hébergement hôtelier convenable dans les divers centres d'activité de projet, et qu'on ferait circuler la liste complète des taux en cours. Tous les montants seront actualisés à intervalles réguliers.

### **3.7 Evaluation à Moyen Terme**

On a rappelé à l'attention de la réunion que conformément aux procédures de contrôle du FEM, tous les projets FEM doivent être soumis à une Evaluation à Moyen Terme, et que compte-tenu du calendrier actuel du projet ceci devrait avoir lieu en avril 1998. Le FEM commencera à prendre les dispositions nécessaires en vue de cet événement aussi vite que possible.

### **3.8 Prolongation de la durée du projet**

Les membres du projet en général, par le truchement du REPP, et les délégations francophones en particulier ont soulevé la question de la prolongation de la période du projet. On considère que ceci est nécessaire si l'on veut combler le déficit de progrès dans la région francophone surtout. Compte-tenu de l'Evaluation à Moyen Terme programmée pour avril, on a jugé bon de charger cette dernière de la décision d'opter ou non pour une prolongation et ceci sera partie intégrante du Mandat de l'évaluation.

### **3.9 Budget**

Plusieurs recommandations formulées lors de l'Examen Tripartite sont chargées d'implications budgétaires surtout celles liées au personnel, aux Comités de Direction Nationaux et aux ressources supplémentaires destinées à la Coordination Nationale. On a demandé au NRI de repenser le budget afin d'y inclure ces modifications et de soumettre la proposition à UNOPS, en se basant sur le projet de révision soumis en août 1997.

### **3.10. Plan de Travail Futur**

Un résumé des activités principales du projet devant être achevées entre novembre 1997 et octobre 1998 a été présenté à la réunion. Le plan de travail a été ratifié. On a décidé qu'à l'avenir toutefois, il faudrait intégrer les plans de travail partiels dans le contexte de la période du projet tout entier, et qu'il faudrait que le projet établisse des repères d'objectifs afin de pouvoir estimer les progrès accomplis par rapport aux objectifs énoncés.

### **3.11. Siège du Projet**

La délégation burundaise a demandé que la réunion envisage de dépêcher une mission tripartite à Bujumbura pour chercher un moyen d'installer le centre de projet au Burundi ainsi que spécifié dans le document de projet d'origine. Un porte-parole du PNUD a fait remarquer que bien que le document de projet ait prévu Bujumbura comme siège du projet, le règlement du PNUD en matière de sécurité au moment du début du projet s'y opposait. On avait convenu alors que le siège serait basé à Dar à Salaam et ceci a été reconfirmé lors de la première réunion du Comité de Direction du Projet. Son déplacement à Bujumbura par la suite, une fois la sécurité rétablie n'avait jamais été envisagé.

## Appendice Première

### PARTICIPANTS

#### BURUNDI

1. Jean Berchmans Manirakiza                      Coordinateur National, Directeur Général de l'Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature.
2. Roger Kanyaru                                      Directeur du Département des Eaux, Pêches et Pisciculture.

#### CONGO

3. M. Ngamani    Sous-Directeur Général, Ministère de l'Environnement et de la Conservation de la Nature.
4. Mady Amule    Coordinateur National (Directeur - Ministère de l'Environnement et de la Conservation de la Nature)
5. Nshombo Mudherwa                                      Directeur du Centre de Recherche Hydrobiologique d'Uvira.

#### TANZANIE

6. E.K Mugurusi    Directeur, Division de l'Environnement. Bureau du Vice-Président.
7. Rawson Yonazi.    Coordinateur National. Responsable de la Division de l'Environnement.

#### ZAMBIE

8. Peter L Mwamfuli    Secrétaire d'Etat, Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles.
9. James Phiri    Coordinateur National, Directeur, Section d'Environnement Zambienne.
10. G. Chilukusha    Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles

#### PNUD

11. Amos Muchanga    Lusaka
12. Non représenté    Bujumbura
13. Non représenté    Kinshasa
14. Silvester Sisila    Dar es Salaam

#### UCP

15. Andrew Menz    Coordinateur du Projet

#### UNOPS

16. Ingolf Schuetz-Muller    Chef de Division, Division des Programmes d'Environnement, UNOPS
17. Pierre Julien    Responsable de Direction de Projet, Division des Programmes d'Environnement, UNOPS 18.

#### FEM

18. John Hough    Coordinateur Régional pour la Biodiversité et les Eaux Internationales, PNUD/FEM

#### NRI

19. Tim Bostock    Directeur de Projet RU
20. Nick Willoughby    Directeur de Projet RU
21. Nick Hodgson    Chargé de Contact - Plan d'Action Stratégique

## Appendice Deuxième

### Ordre du Jour

- Accueil et Bienvenue par le Chef de la Délégation  
Zambienne
1. Choix d'un Président
  2. Approbation de l'Ordre du Jour
  3. Vue d'Ensemble des Progrès du Projet
  4. Exposé des Pays - Le Burundi
  5. Exposé des Pays - La Tanzanie
  6. Exposé des Pays - Le Congo
  7. Exposé des Pays - La Zambie
  8. Exposé d'UNOPS - Question Supplémentaire, Voir Article  
2
  9. Exposé du PNUD - Question Supplémentaire, Voir Article  
2
  10. Questions Soulevées par les Exposés
  11. Recommandations du REPP
  12. Plan de Travail du Projet 1997/98
  13. Discussion du Plan de Travail
  14. Décisions et Recommandations
  15. Clôture de la Réunion